

Envoyé: samedi 18 mai 2024 à 18:27

De: xxx

À: pref-participation-publique@charente-maritime.gouv.fr

Objet: ICPE-28.03.2024-Enquête publique-RENAUD et Fils- AVY

Bonjour Madame, Monsieur,

J'habite AVY depuis plus de 20 ans, Berteau, quartier à 600 m des bâtiments

Par ce courriel, je me permets de porter à votre connaissance mes remarques quant à l'enquête publique pour le projet d'autorisation et de régulation des extensions réalisées et à venir de l'installation de compostage. **Suite à la lecture du compte-rendu les voici par ordre d'importance :**

IMPERATIF

* création d'une liaison routière entre les 2 sites car la route est complète défoncée, les bas côtés sont impraticables à pied alors que les polonais qui travaillent à la champignonnière font d'incessants aller-retour avec leur lieu de vie "les Roches" sur cette route des Carrières. De plus les passages des camions et des déversements de boues sur le terrain en face génèrent de tels accumulations de boues qu'elle est très dangereuse. La Société est obligée souvent de laver la route....Des camions peuvent bloquer complètement la route puisqu'ils attendent devant la grille de la société qui peut être fermée ...On se croise difficilement avec une voiture particulière

* pas possible de faire des extensions de bâtiment, vu l'artificialisation énorme des bâtiments existants, sans aucune compensation pour la nature et l'environnement

* il y a quelques années, la société s'est permise de noyer une partie basse du bois et le contrebas d'un champ ; la mairie a été prévenue et la conduite créée pour pallier à cela va dans le Médoc, juste au virage avant "chez Cartier", or quand il **pleut beaucoup on sent une très mauvaise odeur. il faudrait revoir cet écoulement et faire des analyses.**

* la société s'est permise de mettre en place une zone artificielle derrière les Arachis, pour y placer des bungalows afin d'y loger des travailleurs sans aucune demande de construction ; **aucune compensation pour l'environnement. Déplacement des bungalows vers "les Roches" et fréquence augmentée des piétons au bord de la route "des Carrières"**

* l'usage de **milliers de m3 d'eau** est à revoir absolument, par pompage dans la nappe phéatique !! toutes les toitures devraient **faire l'objet de récupération d'eau de pluie** et usage pour l'usine.

* **énergie solaire** : avec les **milliers de M2 de toiture il est indispensable de placer du photovoltaïque,**

vivant à proximité depuis 25 ans, il est temps de changer certaines pratiques, et surtout pas d'extensions

Vous remerciant de votre attention pour ces remarques, et de contribuer à l'avancement de cette enquête

Crdlt

